

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



LE
MESSAGER

DE



SAINTE ANNE

DE LA

POINTE AU PERE
RIMOUSKI

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

NOUVEAUX AVANTAGES.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement et toute communication concernant la rédaction doivent être adressées au R^{EV.} M. P. SYLVAIN, curé de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, P. Q., Canada.

LE MESSAGER

DE

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE.....R. PH. SYLVAIN, curé de Sainte-Anne

SOMMAIRE.—Circulaire de Mgr l'Évêque de Rimouski annonçant la nomination de Mgr Edmond Langevin à la dignité de Protonotaire Apostolique, *ad instar*, 181.—Aux pèlerins de Sainte-Anne, 182.—Le "Messager" de Sainte Anne, 183.—L'Hospice des Pèlerins, 184.—Les fêtes de la canonisation à Rome, 185.—Les nouveaux saints, 189.—Abjurations, 193.—Œuvres diocésaines, 193.—Ordinations et nominations, 193.—Faveurs obtenues, 194.—Décès : Le Rév. M. Thomas Bérubé et Sa Grandeur Mgr Dominique Racine, 198.—Recommandations, 200.

Circulaire de Sa Grandeur Mgr l'Évêque de Rimouski annonçant la nomination de Monseigneur EDMOND LANGEVIN, vicaire-général, à la dignité de PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE *ad instar*.

Evêché de Rimouski, 15 février 1888.

Mes chers collaborateurs.

J'ai aujourd'hui une très agréable nouvelle à vous communiquer. La malle d'Europe m'a apporté hier soir

le Bref pontifical nommant Monseigneur EDMOND LANGEVIN, le Grand-Vicaire du diocèse, PROTONOTAIRE-APOSTOLIQUE *ad instar*.

Vous vous joindrez tous à moi, j'en suis certain, pour vous réjouir de cette dignité conférée à ce digne Prélat, que vous estimez et vénérez à bon droit, et vous y verrez la récompense bien méritée de toute une vie consacrée au service de la Sainte Eglise et de ses Pontifes.

Vous serez informé plus tard du jour où l'on pourra fêter convenablement cette promotion dont l'honneur rejaillit sur le diocèse tout entier.

Votre Evêque affectionné,

† JEAN, EV. DE ST G. DE RIMOUSKI.

Nous nous unissons à tous les membres du clergé du diocèse et aux nombreux amis du vénérable Prélat pour lui offrir nos respectueuses félicitations et nos humbles hommages.

AUX PÈLERINS DE SAINTE-ANNE.

Depuis assez longtemps déjà il nous a été accordé de travailler à la gloire de la bonne sainte Anne. C'est pour nous une grande consolation et un doux espoir de salut que d'avoir eu cette faveur insigne de consacrer plusieurs années de notre vie sacerdotale à propager le culte de la bienheureuse aïeule du divin Sauveur.

En acceptant la charge de la cure de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père et de la desserte du pèlerinage, nous nous sommes engagé par là même à employer tous nos

instants au service de notre glorieuse patronne, à redoubler d'efforts pour la faire aimer de ses nombreux enfants et à inspirer aux pèlerins de ce sanctuaire béni la plus grande confiance en son crédit auprès du Dieu de toute bonté et de toute miséricorde.

A vous donc, ô mère chérie, tout ce que Dieu a mis en nous de force et de zèle ; à vous, nos pensées, nos paroles, nos pas et nos démarches, notre cœur tout entier. Daignez soutenir notre faiblesse et dissiper la crainte que nous éprouvons de ne pas répondre dignement à vos faveurs.

A vous, pieux pèlerins, nous offrons nos services les plus empressés. Nous nous efforcerons de vous faire aimer le sanctuaire de Sainte-Anne en donnant à ses fêtes le charme et l'éclat qui en rendent le souvenir agréable ; nous accueillerons avec bonté les plus humbles et les plus malheureux d'entre vous ; nous vous aiderons à supporter le poids de vos peines, et, dans le pieux recueillement de la prière, nous conjurerons notre bonne mère de répandre dans vos cœurs blessés le baume de la consolation.

LE MESSAGER DE SAINTE-ANNE.

Ce bulletin mensuel du pèlerinage que nous avons commencé de concert avec le rév. M. Bolduc, s'est maintenant jusqu'à ce jour grâce à la haute approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Rimouski et au bienveillant patronage de nos vénérés confrères.

En acceptant la propriété du *Message*, nous devons offrir au rév. M. Bolduc nos plus sincères remerciements

pour les importants services qu'il lui a rendus depuis sa fondation et pour la générosité dont il a fait preuve en ne demandant qu'une bien faible compensation des sacrifices qu'il s'est imposés pour assurer l'existence de cette modeste revue.

Plus que jamais nous aurons à cœur la prospérité de notre cher *Message* auquel on veut bien reconnaître quelque mérite. Témoin de tout ce qui se passera au pèlerinage, nous serons plus en mesure que par le passé d'en rendre la lecture intéressante et édifiante.

Nous comptons sur la fidélité de nos abonnés pour rencontrer les frais d'impression et d'administration du *Message*, et nous prions instamment ceux qui ont des arrérages et ceux qui n'ont pas encore payé leur abonnement de l'année courante de les payer au plus tôt.

L'HOSPICE DES PÈLERINS.

Nous demandons de nouveaux aux pèlerins et aux amis de sainte Anne de nous aider à terminer cette maison ce printemps.

Actuellement les travaux sont arrêtés faute de ressources. Il reste encore à poser le lambris extérieur, à terminer l'intérieur et à le meubler sans compter qu'il faut acheter beaucoup de matériaux.

Toute offrande quelque légère qu'elle soit sera reçue avec reconnaissance.

Qu'on ne l'oublie pas, sainte Anne ne se laisse jamais vaincre en générosité.

Les fêtes de la Canonisation à Rome.

Dimanche, dernier le 15 janvier, a eu lieu la canonisation solennelle des saints fondateurs de l'ordre des Servites, et des saints Pierre Claver, Jean Berchmans et Alphonse Rodriguez, de la compagnie de Jésus. La veille, sur l'invitation du cardinal vicaire, les fidèles de Rome se sont préparés à la fête par un jeûne de dévotion, et le saint Sacrement a été exposé dans les trois basiliques patriarcales et dans les églises des ordres auxquels appartiennent les nouveaux saints.

Le dimanche la foule s'est portée, presque aussi nombreuse qu'il y a quinze jours, vers le Vatican. Un soleil superbe donnait à la fête un éclat particulier. Voici, d'après les journaux, le compte rendu de la cérémonie : le Saint-Père est descendu, vers huit heures et demie, au premier étage où l'attendaient les personnages qui devaient prendre part à la cérémonie. Le Pape, revêtu de ses ornements, s'est rendu ensuite à la chapelle ducale où un autel avait été élevé et a récité à genoux l'*Ave maris Stella*. Puis monté sur la *sedia gestatoria*, après avoir reçu la tiare, il a pris à la main un cierge allumé qu'il a tenu pendant toute la procession. Toutes les personnes du cortège portaient également des cierges allumés.

Le Souverain-Pontife a été ainsi porté processionnellement jusqu'à la chapelle Sixtine, où le saint Sacrement était exposé, précédé et suivi de son immense et brillant cortège qui s'est déroulé dans la salle ducale et tout autour de la salle royale. Arrivé dans la chapelle Sixtine, le Saint-Père a déposé la tiare, est descendu de la *sedia* et

s'est prosterné devant le saint Sacrement appuyé sur le faldistorium sous un dais soutenu par huit prélats référendaires de la signature.

Puis traversant la salle royale le Pape a été porté dans la salle de la canonisation, où il a fait son entrée à neuf heures.

Le cortège était ainsi composé et s'avancait dans l'ordre suivant : deux massiers apostoliques portant la masse d'argent ; les officiers et les consultants de la sacrée Congrégation des Rites, le prédicateur apostolique et le confesseur de la famille pontificale, les procureurs généraux, les bussolanti, les chapelains communs, les clercs et chapelains secrets, les avocats consistoriaux, portant l'hermine blanche, et les chantres de la chapelle Sixtine ; les divers collèges de la prélature portant le surplis au-dessus du rochet ; le prince Ruspoli, grand maître du Saint-Hospice, entouré des massiers apostoliques ; la croix papale, portée par Mgr Befani, auditeur de Rote ; les pénitenciers de la basilique vaticane, en chasuble blanche ; les abbés généraux et le commandeur du Saint-Esprit, en chape blanche ; les évêques, les archevêques, et patriarches, en chape et mitre blanche de simple toile ; les cardinaux portant tous la mitre en damas de soie blanche et revêtus des ornements sacrés propres à leur ordre respectif, c'est-à-dire les diaques en dalmatique, les prêtres en chasuble et les évêques en chape ; le Pape, porté sur la *sedia* avec les *flabelli*, entouré par les suisses, suivi des camériers de cape et d'épée et des officiers de ses gardes.

Au moment où le Souverain-Pontife a fait son entrée solennelle dans la salle, les chantres ont entonné le *Tu es Petrus*.

Arrivé au pied de l'autel, le Pape est descendu de la *sedia*, puis s'est agenouillé pour prier et a pris enfin place sur son trône. Aussitôt l'obédience a commencé. Les cardinaux ont baisé la main de Sa Sainteté, les archevêques le genou, et les abbés et les pénitenciers le pied.

Le cardinal Bianchi, procureur de la canonisation, s'est ensuite avancé au pied du trône, suivi de M. l'avocat consistorial Gioazzini, qui a adressé à Sa Sainteté, au nom de Son Eminence, la première postulation pour qu'elle daignât canoniser les dix bienheureux.

Le secrétaire des brefs aux princes a répondu au nom du Saint-Père qu'il était nécessaire de prier. Sa Sainteté, descendant alors du trône, est allée s'agenouiller devant l'autel, tandis que les chantres entonnaient les litanies des saints, auxquelles les assistants ont répondu. Le Saint-Père est ensuite retourné à son trône, et l'avocat consistorial a renouvelé, au nom du cardinal procureur, la postulation de canonisation.

Le secrétaire des brefs aux princes a de nouveau répondu qu'il fallait encore invoquer par la prière les lumières du Ciel. Puis le Souverain-Pontife a entonné le *Veni Creator*, dont les strophes ont été chantées alternativement par les chantres et la foule des assistants. Après l'oraison, l'avocat consistorial a renouvelé une troisième fois la postulation. Le secrétaire des brefs aux princes a alors répondu affirmativement, et le Saint-Père, assis sur son trône avec la mitre en tête, tandis que toute l'assistance était debout, a lu d'une voix claire et forte, dont le son était parfaitement distinct à l'extrémité de la salle, le décret de canonisation.

Le lecture du décret terminée, les trompettes d'argent

se, sont fait entendre et toutes les cloches de Saint-Pierre ont sonné à toute volée.

Le décret solennel publié, les personnages qui avaient fait les trois publications se sont de nouveau avancés au pied du trône, et l'avocat consistorial, ayant rendu grâce à Sa Sainteté, l'a suppliée que les lettres apostoliques relatives à la canonisation fussent expédiées avec la formule propre. Le Saint-Père a consenti. Le cardinal Bianchi a alors gravi les degrés du trône et a baisé la main et le genou du Pontife, puis il est retourné à sa place, et l'avocat consistorial, s'adressant aux protonotaires apostoliques, les a priés de dresser l'acte de la canonisation dans la formule propre.

Le premier des protonotaires a répondu : Nous le ferons, puis, se tournant vers les camériers secrets debout près du trône, il les a invités à servir de témoins, en leur disant : vous serez témoins.

Le Saint-Père a alors entonné le *Te Deum*, qui a été continué alternativement par les chantres de la chapelle pontificale et par les assistants.

Après le *Te Deum*, le premier des cardinaux-diacres a récité le verset, *Priez pour nous saint Bonfils et ses compagnons, saint Pierre, Jean et Alphonse* et après le repons, le Pape a récité l'oraison des nouveaux saints. Le cardinal Ricci a récité alors le *Confiteor* en ajoutant les noms des saints canonisés en ce jour à la suite de ceux des bienheureux apôtres Pierre et Paul. Puis le Pape a donné la bénédiction solennelle.

Pendant la récitation de Tierce, le Pape ayant revêtu ses ornements pontificaux, a chanté la messe assisté des cardinaux Zacconi, Zigliara, Verga et Ricci, de NN. SS.

de Montel, Mourey et Isbert, auditeurs de rote pour l'Autriche, la France et l'Espagne.

L'Évangile a été chanté en grec et en latin, puis le Souverain-Pontife a lu une homélie en latin sur les nouveaux saints à la suite de laquelle après la récitation du *Confiteor* dans les conditions indiquées plus haut, Sa Sainteté a donné de nouveau la bénédiction apostolique.

Après le *Credo*, les membres des ordres religieux auxquels appartenaient les nouveaux saints, ont offert les oblations demandées par la liturgie, c'est-à-dire deux pains, l'un doré, l'autre argenté, deux petits barils, l'un de vin, l'autre d'eau, enfin trois cages contenant l'une deux tourterelles, la seconde deux colombes et la troisième plusieurs oiseaux de différentes espèces.

A l'Élévation, les trompettes d'argent se sont fait entendre, et à la fin de la messe le cardinal Bianchi, préfet de la Congrégation des Rites, accompagné du doyen des auditeurs de rote, a remis au Saint-Père l'honoraire de la messe dans une bourse de soie blanche brodée d'or. Puis la procession est sortie de la chapelle dans le même ordre qu'à l'arrivée.

La cérémonie s'est terminée à une heure et demie.

(*La Sem. religieuse de Montréal.*)

LES NOUVEAUX SAINTS.

Nous donnons aujourd'hui une courte notice sur les saints que N. S. P. le Pape vient de canoniser.

LES SEPT SAINTS FONDATEURS DE L'ORDRE DES SERVITES.—L'ordre des Servites, dont l'institution remonte au

XIII^e siècle, se fait gloire d'honneur particulièrement les sept douleurs de la Mère de Dieu. Il doit son origine à sept riches marchands de Florence, qui s'appelaient : *Bonfils des Monaldi, Manetto Bonajuncta, Amédé des Amedéi, Manetto de l'Antella, Hugues des Uguccioni, Sostène des Sostègne, Alexis des Falconiéri*. C'est en l'année 1233, le beau jour l'Assomption, que la sainte apparut à chacun d'eux et les exhorta à renoncer au monde.

Après avoir obtenu l'approbation de leur évêque, ils échangent la robe sénatoriale contre un habit couleur de cendre, et se retirent bientôt au mont Sénario, où ils se bâtissent une petite cellule de bois. C'est là que la sainte Vierge leur présente elle-même la règle de saint Augustin, le vendredi saint de l'an 1240, et leur montre en même temps l'habit qu'ils doivent porter : une tunique et un scapulaire noirs. Les Servites vinrent s'établir à Paris, du vivant de leurs fondateurs, en 1258. Leur couvent était situé rue de la Parcheminerie. L'ordre fut très florissant en France. Les sept fondateurs ont été béatifiés par Benoît XIII, le 30 juillet 1725.

Les trois religieux de la Compagnie de Jésus, que Sa Sainteté Léon XIII a canonisés appartiennent aux trois catégories des membres (prêtres, scolastiques et frères coadjuteurs) de cet ordre illustre.

I. — SAINT PIERRE CLAVER, l'héroïque apôtre des nègres est né dans le petit bourg de Verdu, en Catalogne, en 1585. Il entra fort jeune dans la Compagnie de Jésus, eut dès lors pour maximes de *chercher Dieu en toutes choses et de tâcher de le trouver en tout, — de faire tout pour sa grande gloire, — de ne rien chercher en ce monde*

que ce que Jésus-Christ y a cherché.—En 1622, il signa la formule de ses vœux, ainsi : *Pierre, esclave des nègres pour toujours.* Pendant plus de quarante ans, au prix de sacrifices inouïs, il se dévoua à leur salut à Carthagène, dans l'Amérique méridionale, et il eut la consolation d'en baptiser plus de trois cent mille de sa propre main. Puisse l'intercession de ce nouveau saint aider les missionnaires dans leurs saints et si pénibles travaux !

II.—SAINT ALPHONSE RODRIGUEZ.—Ce qui déterminait la vocation sublime de l'apôtre des nègres, ce furent les conseils d'un humble frère portier, Alphonse Rodriguez, qui avait connu par révélation les immenses travaux et la gloire future de ce saint qui devait être canonisé le même jour que lui.

Saint Alphonse Rodriguez naquit en juillet 1531, le jour de saint Jacques, à Ségovie, en Espagne, et fit paraître, dès le plus jeune âge, un ardent amour pour la très sainte Vierge. Marié et bientôt veuf avec un petit enfant qui ne survécut pas longtemps à sa mère, il ne pensa plus qu'à Dieu et entra à l'âge de 40 ans, comme frère lai chez les Pères Jésuites.

Après quelques mois de noviciat, il fut admis à faire profession et remplit pendant plus de trente ans l'office de portier. Il était si modeste dans le monde qu'on l'appelait le *Frère mort.*

On cite dans sa vie des traits admirables d'obéissance. Il mourut plein de jours et de mérites, en 1627 ; il fut béatifié en 1825 par le Pape Léon XII.

Il ne faut pas le confondre avec le R. P. Alphonse Rodriguez, auteur de la *Pratique de la perfection chrétienne*, qui naquit à Valladolid en 1526, et mourut aussi

dans un âge avancé en 1616, après une vie remplie de mérites et de vertus.

III.—SAINT JEAN BERCHMANS, digne émule de saint Louis de Gonzague et de saint Stanislas Kostka, naquit le 13 mars 1599, dans une petite ville du Brabant méridional, appelée Diest, située à 5 lieues de Louvain et à 10 lieues de Bruxelles. On peut le proposer comme exemple aux enfants qui se préparent à leur première communion. Il entra au Petit Séminaire à 14 ans, et fut un ange de piété.

Admis à 16 ans dans un collège dirigé par les Jésuites, il fut envoyé à Rome en 1618, pour y faire ses études de philosophie et de théologie ; son esprit d'oraison, sa régularité et sa dévotion envers la sainte Eucharistie, la sainte Vierge et saint Joseph ont été remarqués à juste titre. On trouve parmi ses résolutions, celle de se lever toujours très promptement le matin : *In surgendo, mane, ero quam diligentissimus.*

Il mourut jeune, mais plein de mérites en 1621 : *Juvenis ætate, sed virtute vir.*

Dans le décret solennel de canonisation, le Souverain-Pontife a fixé comme il suit les jours où l'Eglise célébrera la fête des nouveaux saints : le 11 février, pour les sept fondateurs de l'ordre des Servites de Marie ; le 9 septembre, pour saint Pierre Claver ; le 13 août, pour saint Jean Berchmans ; le 13 octobre, pour saint Alphonse Rodriguez.

(*La Sem. religieuse de Montréal.*)

en
la l
de s
de l
les
Oue
l'Eg

de R
W. C

M. J

ABJURATIONS.

En 1887 il y a eu huit abjurations du protestantisme dans le diocèse de Rimouski : 1 à St. Albert de Gaspé, 1 aux Trois-Pistoles, 1 à Rimouski, 3 à Pabos, 1 à St. Pierre de Malbaie et 1 à New-Port.

ŒUVRES DIOCÉSAINES.

D'après le rapport publié par l'Evêché il a été donné en 1887 \$2,739.22 pour les Œuvres diocésaines ; pour la Propagation de la Foi \$523.78 ; pour la Saint-François de Sales \$758.71 ; pour le Denier de Saint-Pierre (jubilé de Léon XIII) \$764.17 ; pour les Bourses \$459.86 ; pour les Saints Lieux \$224.00 ; pour les Ecoles du Nord-Ouest \$137.78 ; pour la Sainte-Enfance \$39.42 ; pour l'Eglise de Saint-Patrice à Rome \$31.50.

ORDINATIONS ET NOMINATIONS.

Dimanche, le 5 de ce mois, Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Rimouski a ordonné prêtres à la cathédrale MM. C. W. Cullen, Joseph Dubé et F. X. Dumais.

M. W. Cullen a été nommé vicaire de Ste. Flavie et M. Joseph Dubé vicaire de Carleton.

FAVEURS OBTENUES.

N.-D. DU SACRÉ-CŒUR : Souffrant d'une indisposition qui me fatiguait beaucoup, je priai sainte Anne de m'obtenir quelque soulagement en lui faisant la promesse de publier cette faveur. Ma prière a été exaucée, j'ai éprouvé un mieux sensible, mais comme j'ai négligé de témoigner ma reconnaissance à ma bonne mère, le mal est reparu et plus fort que la première fois. Je répare ma négligence et prie de nouveau ma bienfaitrice de m'obtenir la guérison de cette maladie qui m'empêche de vaquer à mes occupations. *M. C. épouse Z. S.* — MATANE : Depuis longtemps je souffrais d'un mal de dent qu'aucun remède ne pouvait guérir. J'ai imploré la bonne sainte Anne et, grâce à cette grande protectrice, je suis parfaitement guérie. *M.M.*

TROIS-PISTOLES : Guérison obtenue. *Pamphile Lavoie.* — ASILE NAZARETH, MONTRÉAL : Je suis heureux de pouvoir aujourd'hui accomplir ma promesse de faire inscrire dans le *Messenger* ma guérison obtenue par l'intercession de la bonne sainte Anne. Pendant deux ans et demi j'ai souffert d'un mal au pied qui m'a obligé de prendre une béquille, et maintenant je marche sans béquille et sans douleur. Mille actions de grâces à cette bonne Mère pour cette faveur signalée. *Henriette Delisle.* ST-ANACLET : Un de mes enfants s'étant ômis une épaule est demeuré infirme par suite des mauvais soins qu'il a reçus. Après une neuvaine à sainte Anne avec la promesse d'aller en pèlerinage au sanctuaire de la Pointe-au-Père et de faire publier cette faveur, l'enfant a été parfaitement guéri. Que sainte Anne, notre glorieuse patronne, soit mille fois bénie ! *Théophile Roy.* — ST-DONAT : Depuis assez longtemps, je ne recevais pas de nouvelles de mon mari qui est en voyage. Un de mes enfants étant

tombé malade, je promis qui si mon mari me donnait de ses nouvelles, je m'abonnerais au *Messager* et je ferais publier cette faveur. Quelques jours après, je reçus une lettre de mon mari et sainte Anne mit le comble à ma joie en rendant la santé à mon enfant. Amour et reconnaissance ! *Mme Romuald Canuel.*—ST-ANACLET : Guérison obtenue après huit ans de maladie. *Mme L. S. Ross.*—FALL-RIVER : Pardon, bonne sainte Anne, du manque de foi que j'ai eu en vous au sujet de la guérison que j'ai mentionnée dans le *Messager*, il y a quelque temps. Vous m'avez punie, je le mérite certainement, mais, bonne sainte Anne, apaisez votre courroux et guérissez-moi de nouveau, je vous en supplie. Depuis que ces lignes sont écrites, la guérison a été accordée. Action de grâces à la bonne sainte Anne ! *Une Enfant de Marie.*—MONT-LOUIS : Guérison obtenue par l'entremise de sainte Anne après avoir promis de faire publier cette faveur dans le *Messager.* *Mme Z.*—ST-CHARLES DE CAPLAN : Reconnaissance à la Sainte Face de Notre-Seigneur et à la bonne sainte Anne pour la guérison d'un mal de dent : *Une abonnée.*—ST-CLÉMENT : Mes meilleurs remerciements à la bonne sainte Anne pour une guérison que j'attribue à son intercession. *Mme F. Albert.*—ILE VERTE : Deux faveurs spéciales obtenues par l'entremise de sainte Anne sur promesse de les faire publier dans le *Messager.* J'ai obtenu aussi bien des grâces de toutes sortes par l'intercession de notre glorieuse patronne. Gloire, amour à cette bonne Mère. Merci, merci, ô bonne sainte Anne, merci ! *Une dévoté à sainte Anne.*—NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR : Mal de genou guéri subitement pendant une neuvaine à sainte Anne. *A. P.*

ST. ANACLET : Guérison d'un mal d'estomac dont je souffrais depuis six ans obtenue après un pèlerinage à

Sainte-Anne de Beaupré. *John Cahill.* — POINTE-AUX-ANGLAIS : Violent mal de dent guéri par l'intercession de la bonne sainte Anne. Mille actions de grâces. *Dame G. Dumais.* — STE FAMILLE, I. O. : Je prie les abonnés du *Messenger* de s'unir à moi pour remercier sainte Anne de m'avoir guéri après lui avoir promis de faire publier cette faveur. *M. S.* — ST JEAN L'ÉVANGÉLISTE : Le printemps dernier je fus attaqué d'une toux qui me fit croire à une mort prochaine. Une oppression très forte et une toux continuelle ne me laissaient aucun repos, surtout la nuit. Je fis avec confiance une neuvaine à sainte Anne et je lui promis, si elle m'obtenait ma guérison, de réciter un chapelet pendant chaque grand'messe que j'entendrais et de dire aussi cinq *Pater* et cinq *Ave* tous les jours de ma vie et de faire inscrire ma guérison dans le *Messenger*. Dès lors je commençai à prendre du mieux et aujourd'hui je jouis d'une santé parfaite. Je remercie donc sainte Anne qui a daigné penser à moi. Merci, merci, ô grande sainte !
Une jeune fille. — RIMOUSKI : Mille actions de grâces encore à la bonne sainte Anne pour deux guérisons importantes dans le cours d'octobre et de novembre dernier.
Protégés de sainte Anne. — TROIS-PISTOLES : Ma mère et moi nous avons été guéries par l'intercession de sainte Anne. *Une abonnée.* — CAMPBELLTON : Depuis quatre mois mon petit garçon, âgé de quinze mois, souffrait d'une enflure à la gorge qui a formé une plaie qui distillait continuellement. Après avoir employé inutilement les remèdes du médecin, j'ai commencé avec plusieurs de mes amies une neuvaine à sainte Anne. Le cinquième jour de la neuvaine la plaie s'est fermée et aujourd'hui elle est parfaitement guérie. Je vous demande, ô bonne sainte Anne, de continuer à protéger mon enfant. Merci de

cette faveur signalée et de deux autres que je dois à votre bonté. *Dame Alex. F. Pinette.*

NEW-PORT : Souffrant depuis près de deux ans d'un terrible mal de dent, je dois ma guérison à sainte Anne, après une neuvaine faite en son honneur et après lui avoir promis de faire publier cette faveur dans le *Messenger*. *Dame R. Lagacé.*—Mille actions de grâces pour une faveur obtenue par l'intercession de notre bonne sainte Anne. *Dme A. Bertrand.*—STE-FÉLICITÉ : Mon enfant a été sauvé d'une tempête affreuse ; j'ai été soulagée d'un violent mal de dent et ma petite fille a été guérie par l'intercession de sainte Anne. Que cette bonne mère soit mille et mille fois bénie ! *Adeline Saucier épouse de Augustin Lavoie.*—RIMOUSKI : Depuis plusieurs années je souffrais d'affreuses douleurs dans les membres. J'ai prié, toujours prié sainte Anne avec ferveur et persévérance, et aussitôt que j'eus promis à cette grande sainte de faire insérer ma guérison dans le *Messenger*, si je l'obtenais, j'éprouvai un grand soulagement et à présent je ne ressens plus aucune de ces douleurs. Gloire et reconnaissance soient à jamais rendues à la compatissante sainte Anne ! *Dme C. L.*—Une mère de famille de la même paroisse remercie sainte Anne de la guérison presque complète d'un mal dans le dos et prie cette glorieuse patronne de compléter sa guérison.—STE-FÉLICITÉ : Plusieurs faveurs dues à la bonne sainte Anne, entr'autres la guérison de mes deux petits enfants et d'une b'esanre que je m'étais faite au bras. *P. M.*—ILE-VERTE : Une personne malade a été soulagée immédiatement après avoir invoqué sainte Anne. Je prie tous les abonnés du *Messenger* d'unir leurs prières aux miennes afin d'obtenir la complète guérison de cette personne chère. *Une abonnée.*

DÉCÈS

Le Rév. M. THOMAS BÉRUBÉ. — La mort a fait encore une victime parmi les prêtres du diocèse en enlevant à un âge peu avancé le Rév. M. Thomas Bérubé, L. T., curé de St-Simon. M. Bérubé est mort le 26 janvier dernier.

Né le 8 décembre 1849, à St-Arsène, le Rév. M. Bérubé a été ordonné prêtre dans sa paroisse natale par sa Grandeur Mgr Langevin, le 1er octobre 1873. Après avoir fait au Séminaire de Québec un brillant cours d'études classiques et théologiques, M. Bérubé est entré au Séminaire de Rimouki où il a rempli la charge d'assistant directeur du grand séminaire, de professeur de théologie dogmatique et de directeur du petit séminaire.

Le mauvais état de sa santé l'ayant obligé de quitter le Séminaire, M. Bérubé a été pendant quelque temps desservant des paroisses de St-Anaclet et des Trois-Pistoles, puis il a été nommé à la cure de St-Simon où pendant près de douze ans il a fait le bonheur de ses paroissiens et l'honneur du diocèse par ses talents, par son zèle et ses vertus.

Les funérailles ont eu lieu le 31 de janvier au milieu d'un grand concours de fidèles, en présence de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Rimouski qui a fait l'éloge du regretté défunt. Mgr Edmond Langevin, vicaire général, a chanté le service auquel ont assisté plusieurs membres du clergé.

Jeudi, le 16 de ce mois, un service solennel a été chanté à St-Anaclet par M. le Chanoine Bilodeau pour le repos de l'âme de M. Thomas Bérubé.

M. Bérubé a toujours été un ami fidèle de sainte Anne. Nous le recommandons aux prières de nos lecteurs.

M. Bérubé était de la société d'une messe et de la Caisse de Saint-Germain.

Sa Grandeur Mgr DOMINIQUE RACINE est décédé le

28 janvier, à onze heures du matin.

Quoique la maladie de Sa Grandeur ne fût pas de nature grave, on ne prévoyait pas une fin si rapide ; aussi les regrets, causés par cette mort n'ont-ils été que plus grands.

L'épiscopat de notre pays perd un de ses membres les plus distingués, et son diocèse un bienfaiteur et un père vénéré.

Voici d'après le *Courrier du Canada* une notice biographique de Mgr D. Racine.

“ Mgr D. Racine est né le 24 janvier 1828, à Saint-Ambroise, et fut ordonné à Québec le 24 septembre 1853. Après avoir été vicaire à la cure de Québec, ses supérieurs ecclésiastiques lui confièrent en 1858 la charge de curé de Saint-Basile, où il ne passa qu'un an. L'année suivante, il fut nommé curé de Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup. M. l'abbé Racine dota cette paroisse de plusieurs fondations, et s'y fit remarquer par son grand zèle et son immense charité. En 1862, il fut appelé à la cure de Chicoutimi avec le titre de vicaire-forain d'abord, et plus tard de vicaire général de l'archevêque de Québec.

“ C'est à Chicoutimi que M. Racine fit briller du plus vif éclat ses qualités comme pasteur des âmes, et comme apôtre en général. Aussi personne ne fut surpris d'apprendre, lorsqu'il fut définitivement décidé que le Saguenay allait être érigé en diocèse, que le curé de Chicoutimi serait appelé à en devenir le premier évêque. Il fut consacré à Québec le 4 août 1878 par Sa Grandeur Mgr E.-A. Taschereau. Depuis lors Mgr Racine se dévoua tout entier à son diocèse et à sa ville épiscopale. La fon-

dation du séminaire, de l'hôpital Saint-Valier, et l'établissement d'un monastère, d'Ursulines sur les rives du lac Saint-Jean, voilà autant d'œuvres impérissables qui devront éterniser sa mémoire dans la vaste région du Saguenay.

“ Il n'a rien épargné pour l'avancement matériel et moral de son peuple. Toutes les grandes entreprises publiques n'ont été menées à bonne fin que par son initiative, et les citoyens du Saguenay savent quelle large part il a prise dans la construction des chemins de fer qui vont ouvrir chez eux une ère nouvelle de prospérité.

“ Mgr D. Racine est le frère cadet de Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke, plus âgé de six ans.”

M. N. Doucet, curé de la Malbaie, a été nommé administrateur du diocèse de Chicoutimi. *sede vacante.*

Permis d'imprimer,

✠ JEAN, Ev. de St-G. de Rimouski.

RECOMMANDATIONS.

Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Rimouski et les œuvres diocésaines ; Mgr F. X. Bossé et ses œuvres ; 8 malades, 1 petite fille qui a presque complètement perdu la raison ; 2 curés et leurs paroissiens ; 3 familles ; 3 personnes en voyage ; 1 ménage désuni ; 3 vocation ; 9 actions de grâces ; le succès de 2 entreprises ; de l'œuvre du pèlerinage, les bienfaiteurs et bienfaitrices du pèlerinage.

Règlement à suivre dans les pèlerinages organisés

Premier exercice :—1° La messe si c'est possible ; ou distribution de la sainte Communion, si c'est nécessaire de la distribuer tout de suite.

2° Action de grâces.

3° Vénération de la relique de sainte Anne.

Temps libre pendant environ une heure.

Deuxième exercice :—1° Instruction.

2° Bénédiction solennelle du saint Sacrement.

3° Prières à sainte Anne.

N. B.—Si deux pèlerinages organisés ont lieu le même jour, d'après convention entre les curés des pèlerins et celui de Sainte-Anne, la seconde paroisse fait son premier exercice (messe, communion et vénération de la relique) pendant le temps libre du premier pèlerinage.

Le second exercice est commun aux deux pèlerinages.

AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Chemin de fer Intercolonial du Canada

Ligne directe entre l'Ouest et tous les Points sur le bas du St Laurent et la Baie des Chaleurs, Province de Québec, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Île du Prince-Edouard, du Cap Breton de Terre-Neuve et de St Pierre.

Voie de la maille Canadienne et Européenne et des passagers.—Les passagers pour la Grande-Bretagne ou le continent, laissant Montréal le jeudi matin rejoindront le steamer de la maille le même soir à Rimouski.

Les expéditeurs remarqueront les facilités supérieures qui leur sont offertes pour le transport de toute les marchandises pour les Provinces de l'Est et les grains pour les marchés Européens.

Toutes les places d'au les plus populaires et les amusements de la pêche du Canada se trouvent sur cette ligne.

Des chais buffet nouveaux et élégants sont sur tous les trains express entre Montréal, Halifax et St Jean N.-B.

On peut avoir des billets et tous les renseignements au sujet de cette voie soit pour le fret ou les taux des passagers en s'adressant aux agents des villes et des stations.

Le sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, à environ deux milles de la station de St Anaclet et la Pointe-au-Père est un lieu de pèlerinage important. Il y a des taux spéciaux et des arrangements faits pour les pèlerinages organisés.

Bureau du chemin de fer }
Moncton, N.-B. }
Juillet 20 1887. }

D. POTTINGER.
Surintendant-
en-chef.

ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'ÉTÉ 1887 .

Les trains de ce chemin partiront de la station de St Anaclet et Pointe-au-Père (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis et stations intermédiaires. 6.27 a. m. 11.55 a. m. 12.54 p. m.

“ Halifax “ “ 10.38 a. m. 2.44 p. m. 9.44 p. m.

La route conduisant au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père est maintenant un chemin de première classe. Et on trouve à la station des voitures à tous les trains express.

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : en été 9 hrs. en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Ofrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne. 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte-Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts.
Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

A V I S

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants:

1° Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2° Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3 50, \$3.80, et 5.00 la doz.

3° Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4° Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts. 85 cts 1.00 et \$1 15 pièce.

5° Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2 et \$2.50 la doz.

6° Images de Ste Anne de 4 espèces, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7° Oratoires de Ste. Anne, de 2 espèces, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8° Médailles de Ste Anne, de 6 espèces, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9° Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$1 00, \$1 50 et \$2. 0 la doz.

10° Médaillons de Ste Anne, prix 1 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$150, 2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1° Photographies de l'établissement de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur, et intérieur de l'église et presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pcs. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pcs. 10 cts. pièces ou 25 cts. les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

REÇU LE

3 JUL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC